

"Le Parlement inaugure ses nouveaux locaux" dans Tribune pour l'Europe (juillet-août 1999)

Légende: En juillet 1999, se tient la première session du Parlement européen (élu en juin 1999) dans ses nouveaux locaux, à Strasbourg .

Source: Tribune pour l'Europe. Informations du Parlement européen. Juillet-Août 1999, n° 7-8. [s.l.]. ISSN 0255 - 8815. "Le Parlement inaugure ses nouveaux locaux", p. 1.

Copyright: (c) Parlement européen

URL:

http://www.cvce.eu/obj/le_parlement_inaugure_ses_nouveaux_locaux_dans_tribune_pour_l_europe_juillet_aout_1999-fr-f976012b-699a-4c1c-9eb5-ad0d67dcc90e.html

Date de dernière mise à jour: 03/04/2014

Le Parlement inaugure ses nouveaux locaux

La première session du Parlement européen élu en juin dernier a coïncidé avec l'inauguration de ses nouveaux bâtiments à Strasbourg. C'est le Sommet d'Edimbourg de décembre 1992 qui a fixé le siège du Parlement européen à Strasbourg, où il tient douze périodes de session par an. Les autres lieux de travail sont Bruxelles (périodes de session supplémentaires ainsi que réunions des groupes politiques et des commissions parlementaires) et Luxembourg (Secrétariat général). Les décisions du Sommet d'Edimbourg ont été confirmées par les Etats membres dans un protocole annexé au Traité d'Amsterdam en octobre 1997.

Jusqu'à l'inauguration de ses nouveaux locaux, le Parlement européen louait l'hémicycle et les salles de réunion du Conseil de l'Europe. Ce dernier, manquant d'espace pour ses propres activités, a graduellement réclamé ses locaux au Parlement européen.

Le nouveau bâtiment est le résultat d'un concours d'architecture lancé en 1991. Il se compose d'un bâtiment qui épouse la courbe du fleuve (bâtiment qui contient l'hémicycle) et d'un bâtiment tour annexe.

Ce nouveau complexe, qui aura coûté 2.776 millions de francs français, est bâti sur un terrain de plus de quatre hectares et compte une surface de près de 190.000 m². La Tour a une hauteur de 60 mètres et un diamètre de 100 mètres. Le complexe comprend 1.133 bureaux et 38 salles de réunion. L'hémicycle a été pensé en fonction des élargissements à venir et compte 750 places ainsi qu'une tribune permettant d'accueillir 330 visiteurs.

Le nouveau Parlement européen se veut également largement symbolique. Ainsi, l'utilisation de surfaces vitrées symbolise la transparence du Parlement européen vis-à-vis de ses électeurs et la Tour, par son aspect volontairement inachevé, se veut symbole d'une construction européenne qui reste à approfondir.